

Immunisation et évaluation de la santé de toutes personnes employées dans les services de garde d'enfants agréés

En vertu de la Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance, « le titulaire de permis d'un centre de garde veille à ce que, avant d'entrer en fonction, chaque personne employée dans chaque centre de garde qu'il exploite subisse un examen médical et soit immunisée selon les recommandations du médecin-hygiéniste local ». Le Bureau de santé de l'est de l'Ontario exige que l'immunisation de tous les employés de garderie ou de centre de services de garde d'enfants soit courante tel qu'indiqué ci-dessous. Il est aussi recommandé que les élèves et les bénévoles reçoivent ces vaccins.

Vaccins

Requis pour le personnel, les élèves et les bénévoles

Hépatite B
(Recombivax, Engerix, Twinrix)

2 ou 3 doses, selon l'âge

Rougeole, oreillons, rubéole (ROR)*
(Priorix, MMR II, Priorix Tetra, ProQuad)

2 doses documentées du vaccin ROR ou preuve d'immunisation. Les personnes nées avant 1970 sont considérées immunisées.

Le personnel né entre 1970 et 1992 peut n'avoir reçu qu'une seule dose du vaccin ROR quand ils étaient enfants et peuvent avoir besoin d'une deuxième dose.

Diphtérie, Tétanos, coqueluche (Tdap)*
(Adacel, Adacel-Polio, Boostrix, Td Adsorbée)

1 dose du Tdap à l'âge adulte et ensuite un vaccin de rappel du tétanos et de la diphtérie (td*) tous les 10 ans.

Varicelle (picote)
(Varivax, Varilrix, Prorix Tetra, ProQuad)

2 doses du vaccin contre la varicelle ou la preuve d'immunité (épisode de varicelle autodéclaré ou analyse sanguine).

Fortement recommandé au personnel, élèves, et les bénévoles (surtout les personnes qui prennent soin des enfants de moins de 5 ans)

Influenza*

Chaque année à l'automne, au début de la saison de grippe.

COVID-19*

Série primaire et doses de rappel

*Ces vaccins sont financés par le gouvernement de l'Ontario.

Exemptions d'immunisation : Une exemption valide pour des raisons médicales, religieuses ou philosophiques devrait être conservée au dossier de l'employé(e). Si la maladie se déclare dans le centre de services de garde, le personnel non vacciné sera exclu du service jusqu'à ce que la flambée soit terminée afin de minimiser le risque de propagation. Cette mesure vise à protéger le personnel non vacciné.

Dépistage de la tuberculose : Le dépistage auprès des employés qui travaillent dans les services de garde d'enfants devrait se limiter à ceux qui sont à haut risque d'infection de la tuberculose active. Les personnes qui courent des risques élevés sont :

- les contacts avec une récente exposition à un cas de TB connu
- les personnes infectées par le VIH
- les personnes nées dans les pays à forte prévalence de tuberculose
- les personnes qui présentent des antécédents d'infection de tuberculose active ou dont la radiographie des poumons laisse entrevoir une infection de TB antérieure et un traitement inadéquat
- les personnes atteintes de maladies à risque élevé comme la silicose, l'insuffisance rénale chronique, le diabète et les conditions qui exigent des agents immunosuppresseurs
- les voyageurs qui visitent des endroits où la TB est endémique et à forte incidence qui affichent l'un des risques suivants :
 - une condition médicale qui augmente les risques de maladie active à la suite d'une infection
 - un voyage prolongé (plus d'un mois)
 - l'intention de travailler dans le secteur des soins de santé avec les réfugiés ou dans un autre milieu à risque élevé lors du voyage

Si les renseignements sont requis dans un autre format, veuillez appeler au 1 800 267-7120 et faire le 0.

Veillez remplir l'information ci-dessous ou faire remplir par un fournisseur de soins de santé et retourner le formulaire au Service de garde d'enfants agréé avant de commencer l'emploi.

Téléphone : _____

Vaccin	Date (AA/MM/DD)	Date (AA/MM/DD)	Date (AA/MM/DD)	Résultat du titre sanguin (Immunitaire/non immunitaire)	Dose de rappel (si requis) Date (AA/MM/DD)
Hépatite B					
ROR					
Varicelle			Antécédents autodéclarés ☐		
Td/Tdap				S/O	S/O
Influenza				S/O	S/O
COVID-19				S/O	S/O

Test cutané à la tuberculine (TCT)	Date administrée (AA/MM/DD)	Date de lecture (AA/MM/DD)	Taille d'induration	Résultat
Étape 1			_____ mm	
Étape 2			_____ mm	
Rayon-X des poumons (au besoin)		S/O	S/O	

Ce formulaire doit être retourné à l'exploitant du Service de garde d'enfants agréé.

NOTA : Advenant une flambée confirmée ou soupçonnée d'une maladie évitable par la vaccination, le BSEO peut demander ces renseignements aux employés/bénévoles. Au besoin, les renseignements personnels sur la santé sont recueillis en vertu de la Loi sur la protection et la promotion de la santé, L.R.O. 1990, chap. H.7, et seront utilisés par le programme des maladies évitables par la vaccination et des maladies infectieuses, pour évaluer le statut d'immunisation et faire un suivi des maladies évitables par la vaccination importante en matière de santé publique. Pour de plus amples renseignements, appelez le personnel infirmier du programme des maladies évitables par la vaccination au 613-933-1375 ou 1 800 267-7120.